



Commune de Plaisance

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 juin 2017

MAIRIE
DE
PLAISANCE
- 24560 -
TEL : 05.53.58.79.55
plaisance.mairie@wanadoo.fr

Le 06 Juin 2017

Madame le Maire
de PLAISANCE
à
Messieurs Les Adjointes,
Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 13 JUIN 2017 à 18 Heures 15 dans la salle de la Mairie.

Ordre du Jour :

Adoption PV précédent.

Délibérations

1. Renouvellement bail commercial précaire à compter du 01 juillet 2017,
2. Rétrocession concession cimetière GALINA.

Questions diverses

Fête des voisins.

Le Maire,

CHAPOTARD Christine.

L'an **DEUX MILLE DIX SEPT**, le **TREIZE** du mois de **JUIN** à 18h15

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation du 6 juin 2017 et sous la présidence de Mme Christine CHAPOTARD, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice: **09**

Présents: **07**

Etaient présents :

Mme CHAPOTARD Maire

MM. FRICOT 1er adjoint, ROUCHON 2^{ème} adjoint

Mmes CAILLARD, RAFFRAY, ROUCHON

M. LONGUET

Absents excusés : MM. PACE, de MONTBRON

Procuration: M. PACE à Mme CHAPOTARD

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 13 avril 2017.

Délibérations

- ✓ Renouvellement bail commercial précaire à partir du 1^{er} juillet 2017.
- ✓ Rétrocession concession cimetière GALINA.

Questions diverses.

- ✓ Fête des voisins.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h15.

Monsieur Jean-Marie FRICOT est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

2017-21 Renouvellement bail commercial précaire à partir du 1er juillet 2017.

Madame le Maire explique au Conseil que le bail commercial du local de la Halte de Plaisance arrive à expiration.

La titulaire de ce bail, Mme BRIGE Pascale demande à la mairie de renouveler ce bail sous les conditions actuelles, à savoir *bail commercial précaire*.

Madame le Maire invite le conseil municipal à approuver la conclusion d'un nouveau bail d'un an à compter du 01 juillet 2017.

VOTANTS: 08 (dont 1 procuration)	Pour: 08	Contre: 00	Abstention: 00
---	-----------------	-------------------	-----------------------

2017-22 Rétrocession concession cimetière GALINA.

Mme le Maire explique au Conseil que la famille titulaire vient de déménager et souhaite rétrocéder cette concession.

La concession date de 2000, pour un montant initial de 121,96€, une durée de 50 ans, et n'abrite aucune sépulture. Les règles applicables en cas de rétrocession imposent à la commune de rembourser le prix de concession au prorata du temps restant, à savoir 54€ dans notre cas.

Madame le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette rétrocession. Cette dépense sera imputée sur le compte 678 du budget communal, un virement de crédit est demandé en ce sens.

VOTANTS: 08 (dont 1 procuration)	Pour: 08	Contre: 00	Abstention: 00
---	-----------------	-------------------	-----------------------

Questions diverses

✓ Fête des voisins.

Les membres du conseil planifient l'organisation des préparatifs. Un apéritif sera offert aux habitants de la Commune.

M. ROUCHON s'occupera de la préparation du feu de la St Jean. Mme CAILLARD mettra à disposition des ceps de vigne pour la préparation des grillades.

Rendez-vous est donné à tout(es) les conseillers/ères disponibles à partir de 14h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50